

LES FORGES DE BUFFON

COMMUNE DE BUFFON (COTE-D'OR)

par M. Bernard RIGNAULT

Histoire

Au début de l'été 1767 Buffon qui avait entrepris l'histoire des minéraux, commence ses recherches par des expériences ¹ relatives aux progrès de la chaleur dans les corps. Il se sert pour celles-ci d'un grand nombre de globes de matières et de poids différents.

Les résultats de ces études lui permettront de reviser et de reprendre sa théorie de la terre pour écrire en 1773 son remarquable ouvrage sur les Epoques de la Nature.

Au cours d'expériences sur la fusion du minerai de fer, effectuées au fourneau d'Aisy-sur-Armançon ², le naturaliste parvient à faire avec les plus mauvaises mines de Bourgogne du fer d'excellente qualité ³. Il estime, à l'encontre des usages généralement établis chez les maîtres de forges, que la qualité du produit fini ne dépend pas uniquement de la richesse du minerai, mais que la conduite judicieuse de la soufflerie peut largement compenser une qualité de minerai commune, voire médiocre.

Il écrit à ce sujet à son vieil ami Charles de Brosses en janvier 1768 :

« ... je suis parvenu à bout de faire avec nos plus mauvaises mines de Bourgogne du fer d'aussi bonne et meilleure qualité que celui de Suède et d'Espagne. Cette découverte sera certainement utile à l'état, et pour en tirer quelque produit pour moi-même, je me suis déterminé à établir une forge, d'autant que j'ai suffisamment de bois... » ⁴.

1. BUFFON, *Histoire naturelle des minéraux. Introduction, partie expérimentale. Premier et second mémoires.*

2. G. JARS, *Journal de voyage de l'année 1768.* Archives Nationales F 12.1300 : marques des fers et état des forges 1700-1788 et GERMAIN-MARTIN, *Buffon, maître de forges*, Le Puy, 1898, p. 1-12.

3. *Idem.*

4. H. NADAULT DE BUFFON, *Correspondance inédite de Buffon*, 1860, t. I, p. 114-115.

On pense que c'est la mévente de ses bois, jointe à la découverte de riches filons de minerai à proximité de Montbard¹, qui le poussèrent à la création de cet établissement. Mise à part son espérance de gains, il sera ainsi à même de poursuivre à demeure et en grand ses expériences.

Il note à ce sujet² :

« Comme je ne me trouvais pas instruit dans la connaissance des minéraux, que je n'étais pas satisfait de ce qu'on en dit dans les livres, que j'avais bien de la peine à entendre ceux qui traitent de chimie, ou je voyais d'ailleurs des principes précaires, toutes les expériences faites en petit et toujours dans l'esprit d'une même méthode, j'ai voulu travailler par moi-même et consultant plutôt mes désirs que ma force, j'ai commencé par établir sous mes yeux des forges et fourneau en grand ».

Tous les atouts nécessaires pour la mise en place d'une telle industrie sont en sa possession :

— des minières riches et abondantes situées à proximité des forges³ ;

— des bois en quantité suffisante pour alimenter les différents foyers des usines⁴ ;

— la force hydraulique, facteur indispensable, fournie par le cours de l'Armançon, rivière qui arrose sa terre de Buffon.

En outre, la principale période d'activité de cette branche de l'industrie se situe pendant les mortes saisons agricoles ; ceci permettra à une main-d'œuvre locale, essentiellement paysanne, de trouver aux forges des tâches multiples ne demandant pas de spécialisation particulière.

Buffon, qui tout au long de son existence fait figure d'homme d'affaires averti, peut, grâce à sa renommée et à ses relations, espérer un écoulement de ses produits au-delà d'un marché uniquement local. Les multiples tâches que demandent la création d'un semblable établissement permettent à leur créateur de s'affirmer

1. G. JARS, *Journal de voyage de l'année 1768*. Archives Nationales F 12.1300 : marques des fers et état des forges 1700-1788 et GERMAIN-MARTIN, *Buffon, maître de forges*, Le Puy, 1898, p. 1-12.

2. BUFFON, *ibid.*, neuvième mémoire.

3. Quatre minières alimentaient le fourneau de Buffon ; celles de Villiers et de Montfort près de Montbard, et celle d'Etivey près d'Aisy-sur-Armançon fournissaient des minerais en grains. La quatrième s'exploitait à Buffon même sur la crête d'une colline, et le minerai qui était en roche se tirait jusqu'à vingt six mètres de profondeur.

4. Archives de la Côte-d'Or, XVII F 10. *Atlas des bois de G. L. Leclerc*.

de nouveau dans toute l'étendue de sa personnalité. Tour à tour le bâtisseur, l'urbaniste, l'homme de sciences et l'administrateur trouvent un rôle à jouer dans cette vaste entreprise.

Sans tarder, il entreprend les démarches nécessaires pour l'obtention du droit d'établissement de ses usines, non sans avoir au préalable pris toutes les garanties vis-à-vis des maîtres de forges voisins, tant pour la fourniture des charbons que pour l'exploitation des minières ¹.

La requête présentée ¹ par Georges Louis Leclerc, seigneur de Buffon est arrêtée favorablement le 2 février 1768 par le roi en son Conseil à Versailles.

Le 17 courant, les lettres patentes sont remises à Buffon. Celles-ci, signifiant leur accord pour l'établissement d'un fourneau à fondre les mines de fer, de forges, fenderie et de toutes les aisances nécessaires pour la fabrication des produits finis, comportent à l'égard du naturaliste la mention suivante :

« ... lesquelles lettres patentes ledit sieur de Buffon nous ayant fait supplique de lui accorder, nous nous y sommes d'autant plus volontiers portée que les talents et les découvertes dudit sieur de Buffon ne nous étant pas moins connues qu'au public, ses succès méritent notre confiance... » ².

C'est le Président de Brosses qui fera enregistrer les lettres patentes au Parlement puis à la chambre des Comptes de Dijon ³.

Les travaux de terrassement commencent dès le mois d'avril suivant. Les plans, élaborés en compagnie du maître de forges d'Aisy, Rigoley ⁴, furent peut-être dressés par Verniquet, architecte et collaborateur de Buffon.

Celui-ci s'entoure également d'hommes dont les connaissances en questions sidérurgiques sont éminentes.

Gabriel Jars, inspecteur des forges en Bourgogne pour cette année 1768, note dans son journal de voyage ⁵ :

« Cette forge est située à une lieue de la ville de Montbard et à un quart de lieue du village de Buffon un peu au-dessous du confluent de deux rivières de Brenne et d'Armançon. La première venant

1. H. NADAULT DE BUFFON, *Correspondance inédite de Buffon*, 1860, t. II, p. 506.

2. Archives de la Côte-d'Or, E 1108.

3. H. NADAULT DE BUFFON, *Correspondance inédite de Buffon*, 1860, t. I, p. 115-117.

4. G. JARS, *Journal de voyage de l'année 1768*, Archives Nationales, F 12.1300.

5. *Idem*.

de Montbard et la seconde de Semur. Monsieur de Buffon a su profiter de l'avantage de ces deux rivières pour n'être jamais dans le cas de manquer d'eau, il en a connu la nécessité par le peu de pente qu'ont ces rivières, ce qu'il n'a pu obtenir par la chute, il l'a regagné par le volume.

Cette forge se construit avec beaucoup de solidité et il paraît qu'on y a ménagé toute l'aisance à ces sortes de travaux.

L'utilité à un pareil établissement est assez reconnu soit pour le royaume, soit pour le pays sans que je m'y arrête ; je dirai seulement qu'il est marqué au coin de la réussite... ».

Cet homme très au fait des questions métallurgiques va suggérer à Buffon maints avantages à apporter dans la conception des bâtiments et des machines. Il pousse la délicatesse jusqu'à faire parvenir au naturaliste des maquettes de fourneaux qu'il fait construire spécialement à Paris.

Pierre Clément de Grignon, qui fut directeur des forges de Bayard en Dauphiné, dirige également Buffon de ses conseils pour la construction et la gestion de ses forges.

Buffon en remerciement de ses services le fera entrer à l'Académie des Sciences de Paris et obtiendra pour lui la création d'une charge d'inspecteur général des manufactures ¹.

Trois ans après le début des travaux, les bâtiments ne sont pas encore achevés ².

Dès l'édification des forges, Buffon se préoccupe d'obtenir l'exonération des droits sur les fers, ou une indemnité compensatrice. Il pense que son établissement reconnu d'utilité publique devrait être exempté du droit de marque des fers ³.

C'est seulement en 1774 que l'abbé Terray, contrôleur général des finances, promet à Buffon une gratification annuelle de quatre ou cinq mille livres, somme équivalente à peu près aux droits de régie frappant son fourneau.

Mais à l'abbé Terray succède Turgot, qui, trouvant une situation financière désastreuse, tente de la rétablir par de sévères compressions de dépenses. La gratification promise ne peut donc s'insérer au nouveau budget du ministre. Il est intéressant de noter par ailleurs, que Turgot est très lié avec d'Alembert et Condorcet, lesquels ne sont pas précisément en excellents termes avec Buffon.

1. H. NADAULT DE BUFFON, *ibid.*, t. II, p. 31.

2. *Idem*, t. I, p. 128.

3. Archives Nationales, F 12.821.

Le 12 mai 1776, Turgot est destitué, et Clugny, qui lui succède, prend le contrepied de la politique d'économie de son prédécesseur. Or Clugny avait passé de nombreuses années en Bourgogne et entretenu des relations avec le naturaliste ¹.

Autant de circonstances qui font que Buffon se voit accorder le 9 septembre 1776 une indemnité annuelle de quatre mille livres ².

Sur le plan industriel, Buffon, mettant en application ses découvertes, pense pouvoir lancer sur le marché des fers d'excellente qualité à des prix ne dépassant que de peu ceux du commun ³.

Malheureusement, sa tentative ne sera pas une réussite totale, car de nombreux obstacles s'opposent à ses visées.

Ce sont d'abord les impôts trop élevés qui grèvent les fourneaux d'industries ; il faut en effet payer dix livres par demi-tonne de fer façonné, alors que l'ouvrier qui fabrique cette quantité ne perçoit pour son salaire que la moitié de cette somme.

Ensuite l'indifférence générale des utilisateurs quant à la qualité des produits proposés, ceux-ci préférant le fer de qualité moindre vendu à des prix moins élevés.

Enfin l'envahissement du marché national par les produits étrangers qui, rendus sur place reviennent moins chers que ceux provenant des provinces voisines.

L'histoire naturelle des minéraux contient à l'article « fer » un véritable réquisitoire de Buffon contre toutes ces entraves :

« ... Tout le monde pourrait faire de bonne fonte et fabriquer de bon fer, mais l'impôt dont il est grevé force la plupart de nos maîtres de forges à négliger leur art, et à ne chercher que ce qui peut diminuer la dépense et augmenter la quantité, ce qui ne peut se faire qu'en altérant la qualité...
... La matière du fer ne manque en aucun lieu du monde, mais l'art de le travailler est si difficile, qu'il n'est pas universellement répandu, parce qu'il ne peut être pratiqué avantageusement que chez les nations les plus policées, et où le gouvernement concourt à favoriser l'industrie, car quoiqu'il soit physiquement très possible de faire partout du fer de la meilleure qualité comme je m'en suis assuré par ma propre expérience, il y a tant d'obstacles physiques

1. H. NADAULT DE BUFFON, *Correspondance inédite de Buffon*, 1860, t. I, p. 109 ; t. II, p. 9.

2. Archives Nationales, F 12.821.

3. H. NADAULT DE BUFFON, *ibid.*, t. I, p. 115.



1. — VUE GÉNÉRALE DES USINES

A gauche, le haut fourneau ; au centre, l'affinerie ; à droite, la fenderie

Cliché B. Rignault.



2. — L’AFFINERIE ET LA FENDERIE DE LA GRANDE FORGE

Au premier plan, la retenue d’eau

Cliché B. Rignault.

et moraux qui s'opposent à cette perfection de l'art, que dans l'état présent des choses on ne peut guère l'espérer ».

« ... Lorsqu'on est au fait, comme j'y suis, du commerce des fers, on dirait qu'en France, on a fait un pacte général de ne se servir que de ce qu'il y a de plus mauvais en ce genre ».

Néanmoins, et malgré ce pessimisme affiché, il écoule la majeure partie de sa production sur Paris dans les diverses industries de transformation.

Les usines de Buffon comprenaient, outre le haut fourneau, trois feux d'affineries avec chacun leur marteau roulant, un train de fenderie avec son fourneau de réverbère, une tôlerie plâtisserie, un martinnet et une filerie ¹.

Deux bocards destinés au concassage et au lavage de la mine en roche se trouvaient à peu de distance des forges. Au total sept marteaux étaient en activité, répartis entre la petite et la grande forge ².

Un bulletin de livraison daté du 7 février 1779 et contresigné par Chesneau de Lauberdière, alors gérant des forges, nous apprend que l'on fabriquait à Buffon les fers suivants ³ :

- fers marchands de toutes espèces ;
- fers en battages ;
- verges de toutes espèces ;
- fers de martinets ;
- carillons et verges rondes ;
- fers coulés, feuillard etc. ;
- tôles de différents échantillons ;
- fers de commande de tous genres.

Le fourneau ne fonctionnait qu'environ huit mois par an en raison du discrédit dans lequel étaient tombés les fers en France ⁴.

En 1778 quatre cents tonnes de fonte furent produits ⁵. De cette quantité, environ soixante tonnes passaient directement sur le marché, et le restant, après les opérations d'affinage, produisit deux cent vingt cinq tonnes de fer en gros barreaux.

1. COURTÉPÉE et BÉGUILLET, *Description du duché de Bourgogne*, édition 1967, t. III, p. 555.

2. H. NADAULT DE BUFFON, *Buffon, sa famille, ses collaborateurs et ses familiers*, 1863, p. 372.

3. Collection AUBIN, *Bulletin de livraison pour les fers des forges de Buffon*.

4. Archives Nationales, F 12.821.

5. Il fallait douze heures pour couler une gueuse ou lingot de fonte. Celui-ci d'un poids de 1 850 livres environ mesurait de 3,50 à 4 m de longueur.

A ce stade de la production, quatre vingt dix tonnes quittèrent les forges pour les ateliers de serrurerie et les industries extérieures de transformation. Quarante furent destinées à la tôlerie, cinquante à la fenderie et vingt-cinq au martinet ¹.

De ces usines sortira la matière première des grilles du jardin du Roi, dont Buffon, intendant, remodèle le visage. La profusion de ce métal en d'innombrables ouvrages fera dire à l'un de ses contemporains ² :

« Depuis que les travaux du jardin du Roi pour son agrandissement sont commencés, il devient le point de promenade des curieux. On admire l'immensité de fer qui s'y consomme, ce qui occupe merveilleusement les forges de M. le comte de Buffon ».

La demeure de Montbard ainsi que son parc vont profiter de cette prodigalité : rampes d'escaliers, grilles, puits et portails apparaissent dans sa propriété.

Mais les forges restent surtout pour Buffon un gigantesque laboratoire où il tentera et mènera souvent à bien d'innombrables expériences. Celles sur les effets de la chaleur obscure, commencées en 1772, celles sur la pesanteur du feu et sur la durée de l'incandescence, pour lesquelles il fait édifier à grands frais de nombreux fourneaux et forges d'expérience, furent toutes faites aux forges. Ces constructions étaient détruites aussitôt les recherches terminées ³.

La renommée acquise par le naturaliste dans le domaine des fontes et son amitié pour le comte de Maurepas, alors Ministre de la marine royale, font que celui-ci se voit confier l'étude de recherches ayant pour but l'amélioration de la fabrication des canons.

M. le vicomte de Morogues lui est adjoint pour ses expériences. Celles-ci dureront de 1768 à 1770, et à ce terme Buffon fera parvenir son rapport au ministère. Mais ce dernier ayant changé entretemps il n'entendit plus parler ni d'expériences, ni de canons ⁴.

Dix années plus tard, en 1780, M. de Grignon, inspecteur général des forges, entreprend sur ordre du gouvernement des expériences sur les fers et les aciers français. Buffon offre ses usines. Les travaux menés avec beaucoup de vigueur finirent par endommager le haut

1. *Etat des fourneaux de la province de Bourgogne en 1778*, Archives Nationales, F 12.1300.

2. H. NADAULT DE BUFFON, *Correspondance inédite de Buffon*, 1860, t. II, p. 464.

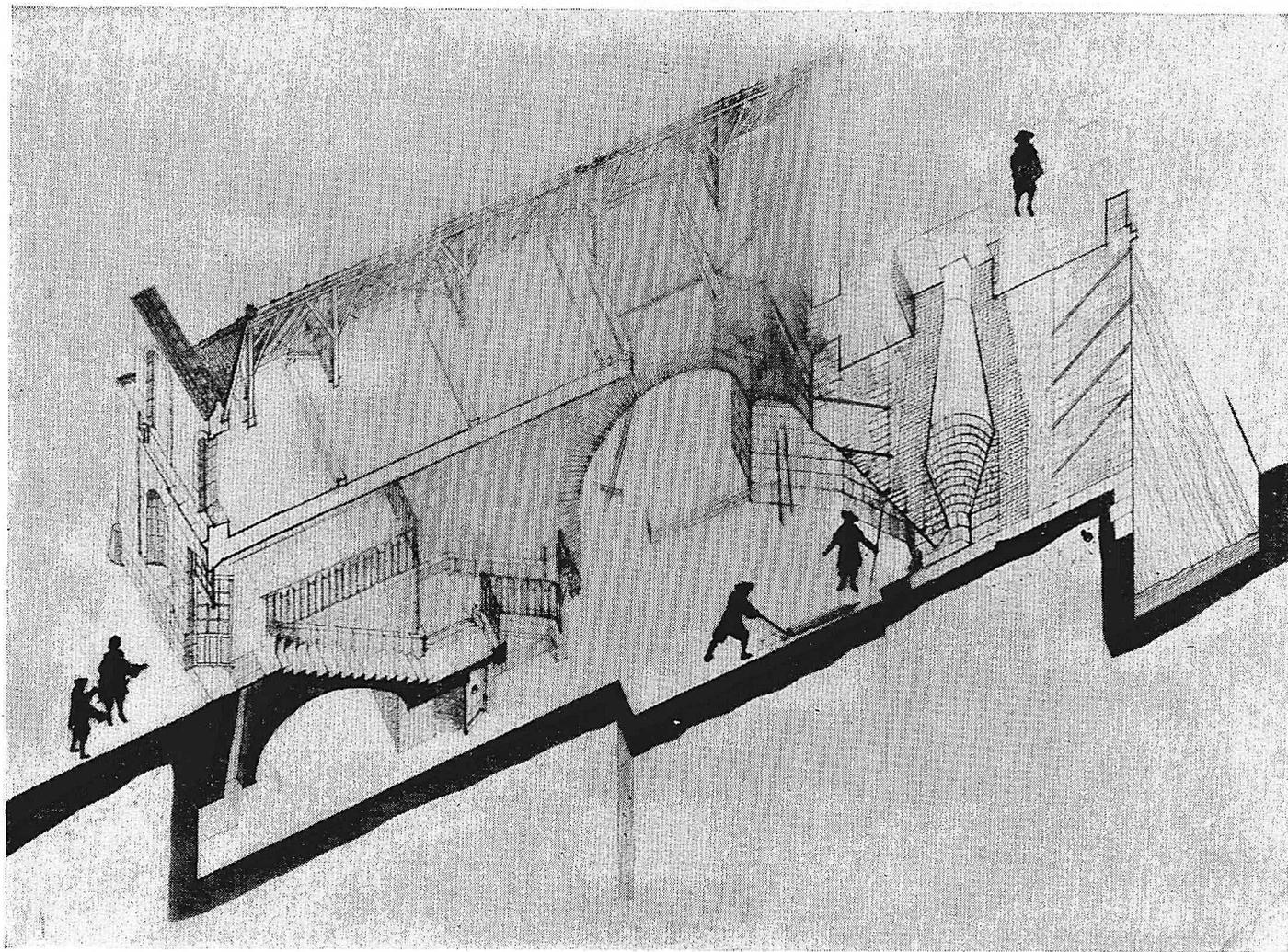
3. BUFFON, *Histoire naturelle des minéraux*. Introduction, 5^e, 8^e et 9^e mémoires.

4. *Idem*, 10^e mémoire.



3. — FAÇADE DU FOURNEAU

Cliché B. Rignault.



4. — COUPE AXIONOMÉTRIQUE DU HAUT FOURNEAU ET DE L'ESCALIER : reconstitution de l'état de fonctionnement

fourneau, au point de le rendre inutilisable. Les recherches continueront à Néronville en Gâtinais ¹.

Buffon dirigea en personne le complexe industriel jusqu'en 1774, époque où il donna en fermage au fils du chevalier de Grignon la petite forge. Celui-ci en assumera la direction jusqu'en 1777 ².

A cette date, le naturaliste malade et surchargé de travail donnera à ferme l'ensemble de ses usines. Il aurait aimé voir à la tête de son établissement le maître de forges d'Aisy, Rigoley, avec lequel il entretenait des relations suivies et dont il connaissait la parfaite solvabilité ³. Mais Rigoley se refusa : ce sera un nommé Chesneau de Lauberdière qui deviendra gérant des forges.

Le bail fut consenti pour une durée de neuf années et devait expirer en 1786. Une prolongation de neuf autres années sera accordée sur sa demande à Lauberdière. Le montant du fermage s'élevait à 26 000 livres, sans compter différentes redevances. En 1782 satisfait de la gestion de son fermier, Buffon, en témoignage de confiance, renouvela aux mêmes conditions le bail pour une nouvelle durée de neuf ans ⁴.

Trois ans plus tard, le maître de forges, après avoir mis, en compagnie de marchands parisiens, les forêts au pillage, s'enfuyait aux îles avec la caisse du domaine, laissant une perte nette de plus de 100 000 livres pour Buffon. Celui-ci, irrité de s'être laissé tromper, poursuivra la femme de Lauberdière restée en France seule ⁵ et sans ressources. Il devra reprendre la direction des forges en mains, et lorsqu'il s'éteindra trois ans plus tard, peut-être tentait-il d'en négocier la vente.

Le complexe métallurgique fera partie de l'important héritage qu'il laissera à son fils unique. Il sera mis en vente en 1791 ainsi qu'une partie des terres attenantes ⁶.

D'ailleurs l'activité des usines en nette régression avant la mort du naturaliste, était devenue à peu près nulle ⁷ à cette époque.

Le travail du fer reprit à Buffon au début du XIX^e siècle et continua de concert avec toutes les innombrables forges de la Côte-

1. L'abbé ROZIER, *Observations sur la physique, sur l'histoire naturelle, sur les arts*, juillet 1782, t. XX, p. 184 à 216.

2. H. NADAULT DE BUFFON, *Buffon, sa famille, ses collaborateurs et ses familiers*, 1863, p. 372, n. 2.

3. H. NADAULT DE BUFFON, *Correspondance inédite de Buffon*, t. 2, p. 28-29.

4. *Idem*, t. II, p. 505.

5. *Idem*, t. II, p. 323, 504-505.

6. Archives Départementales de la Côte-d'Or, E 1108.

7. Archives Nationales, F 12.680 (1788-1789).

d'Or jusqu'à la fin de ce siècle. Vers 1885-1890 les forges furent converties en cimenterie, et cette nouvelle activité devait durer jusqu'au début du xx^e siècle.

Maintenant toutes ces usines désaffectées, reposent inertes dans cette vallée de l'Armançon aujourd'hui silencieuse, et qui jadis remplie du bruit de ces machines, offrait le spectacle d'un monde industriel en pleine activité.

Description

Sur un atlas des propriétés de Buffon, établi de son vivant et conservé aux Archives départementales de la Côte-d'Or¹ apparaît un tracé de la grande forge. Ce relevé, daté de 1769, avait été effectué une année après le début des travaux d'édification des usines². C'est ce relevé, dont l'échelle a été augmentée et auquel quelques précisions ont été apportées, qui figure à la planche 5.

On y distingue nettement deux ensembles. Le premier regroupait autour d'une vaste cour rectangulaire les divers logements et leurs dépendances, et le second, établi sur un bief artificiel, se composait des différents bâtiments d'industrie.

Une allée bordée de grands arbres et venant de la route de Paris³ aboutissait à l'unique portail d'entrée par lequel l'ensemble du trafic nécessaire au fonctionnement des forges s'effectuait. De part et d'autre de ce portail se dressaient deux belles halles destinées au stockage du minerai et des charbons de bois, qui furent transformées du vivant de Buffon en écuries. Puis, réparties sur le pourtour de la cour et implantées dans un souci d'équilibre des volumes architecturaux, s'élevaient les chambres d'ouvriers, les écuries, le logement du commis⁴, celui du maître de forges, un magasin à fer et un colombier.

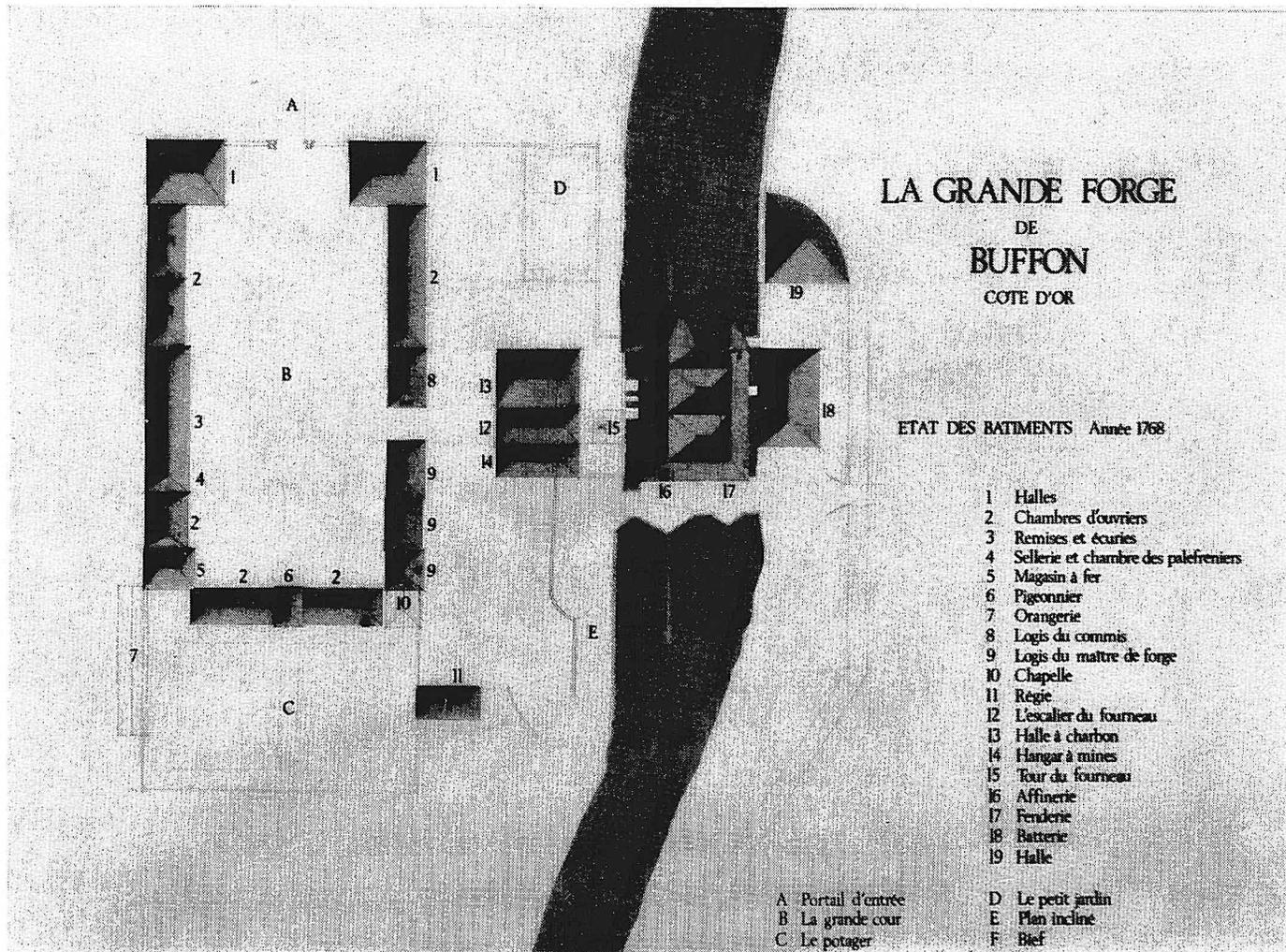
Les chambres d'ouvriers comportaient à l'image des habitations paysannes de l'époque une grande fenêtre avec à sa base un évier de pierre, un placard mural, une cheminée de pierre de taille et un petit réduit attenant à la chambre faisant office de cellier.

1. Archives départementales de la Côte-d'Or, XVII F 10.

2. Ce plan suffisamment précis, semble être le seul document graphique sur lequel on puisse actuellement s'appuyer pour effectuer une reconstitution de l'état primitif des forges, car ni les grands plans détaillés qui se trouvaient à Montbard, ni les maquettes de cartons qui occupaient une place importante dans la bibliothèque du Petit-Fontenay ne sont parvenus jusqu'à nous.

3. Actuellement, la route nationale n° 5.

4. Le mot commis qui a perdu beaucoup de son sens primitif désignait alors la personne responsable de l'entreprise, venant immédiatement après le Maître de forge.



5. — ÉTAT DES BATIMENTS EN 1768

La vaste écurie abritait également deux remises à berlines. Aux bâtiments destinés aux logements des ouvriers étaient incorporés un petit atelier de maréchalerie et une boulangerie.

Sous le colombier existait un porche permettant l'accès aux jardins potagers. Ceux-ci implantés dans le prolongement de la cour étaient clos de murs. L'ensemble de toutes ces constructions, excepté les jardins, occupait un rectangle de 97 mètres de longueur sur 48 mètres de largeur. Le rocher qui lui sert d'assise se dresse à plus de six mètres de hauteur au-dessus du cours normal de la rivière, mettant ainsi les bâtiments hors de portée des plus grandes inondations.

On accédait au second ensemble par un passage situé entre les logements du maître et celui du commis. Là se trouvaient le haut fourneau avec ses halles, l'affinerie, la fenderie et deux autres constructions dont les destinations sont mal définies¹.

Une large plate-forme bordée de parapets de pierre de taille enjambait les biefs sur des ponts et assurait l'accès aux diverses parties des forges. Les machines, entièrement mues par la force hydraulique, étant établies à peu de hauteur au-dessus du niveau de la retenue d'eau. Une dénivellation importante existait entre les usines et les habitations. Ces deux niveaux furent mis en communication d'une part par une rampe en pente douce accessible aux voitures, et d'autre part à l'aide d'un escalier couvert aboutissant au fourneau².

La planche 7 représente l'état de cette grande forge en 1968. Plusieurs constructions furent adjointes du vivant de Buffon : la chapelle, l'orangerie et le cabinet de bains. La construction du grand bassin situé dans la cour d'honneur date également de cette période.

Au cours du XIX^e siècle plusieurs bâtiments disparurent : quatre des halles situées autour des usines furent démolies ou mutilées, un des corps de logis d'ouvriers rasé. La halle qui se trouvait près du portail d'entrée fut supprimée il y a une trentaine d'années.

La tour du fourneau, ses halles souterraines et son bel escalier de pierre de taille subsistent entièrement³, mais l'affinerie a perdu

1. Celle bordant le bief de fenderie abritait peut-être la batterie ou les bocards, l'autre, située en amont, semblait destinée aux stockages du minerai.

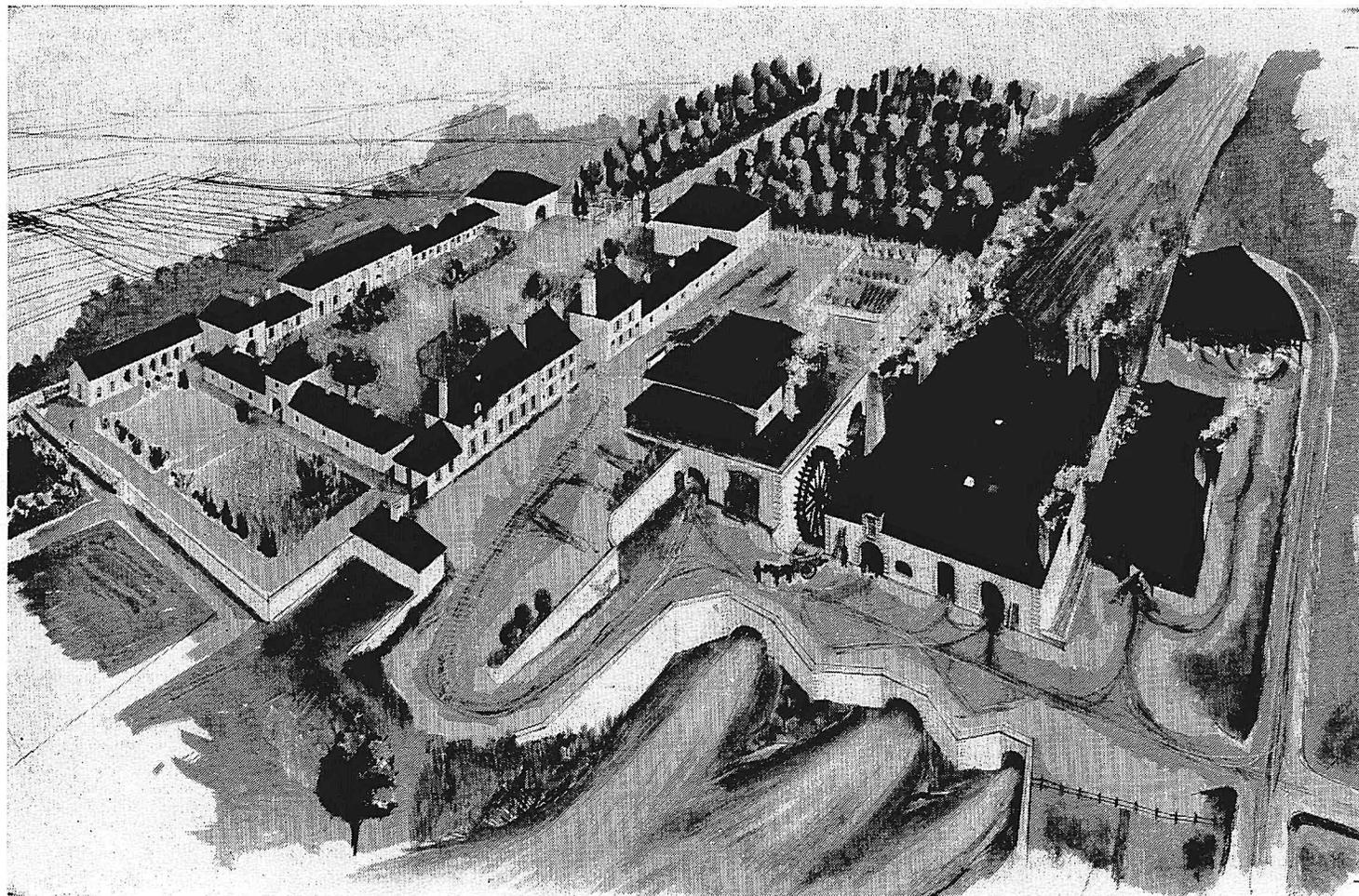
2. Cet ensemble fut classé Monument Historique le 20 décembre 1943.

3. L'entretien de cet ensemble aujourd'hui désaffecté et sans utilité est insuffisant. Les dégradations entraînées par les eaux d'infiltration s'aggravent continuellement et risquent de conduire à brève échéance l'un des seuls ensembles industriels du XVIII^e siècle encore existant à la ruine.

LA GRANDE FORGE
DE
BUFFON
COTE D'OR

ÉTAT DES BÂTIMENTS Année 1968

- A La grande cour
B Le jardin
C Bief
- 1 Halle
2 Chambres d'ouvriers
3 Remises et écurie
4 Sellerie et chambre des palefreniers
5 Magasin à fer
6 Pigeonnier
7 Orangerie
8 Logis du commis
9 Logis du maître de forge
10 Chapelle
11 Régie
12 Halle de l'escalier du fourneau
13 Affinerie
14 Fenderie



7. — PROPOSITION DE RECONSTITUTION GÉNÉRALE DE LA GRANDE FORGE DE BUFFON VERS 1780

une grande partie de sa charpente et de sa couverture, celle de la fenderie, remaniée au début du siècle n'a conservé que partiellement ses petites tuiles plates.

Tous ces lieux ne contiennent plus aucun outillage, mais un constat détaillé, dressé en 1822 permet de restituer celui-ci avec précision.

La seconde forge appelée « Petite forge » se trouvait en amont de la principale à quelques trois kilomètres. Elle était implantée juste après le confluent de la Brenne et de l'Armançon et son barrage constituait une importante retenue d'eau. Cette dernière, tout en desservant les machines de cette petite forge, constituait un réservoir au second barrage établi à la grande forge.

Cette forge fut construite sur l'emplacement d'un ancien moulin à farine dont la disposition nous est restituée dans l'atlas dont il est parlé au début de ce chapitre. Buffon se servit d'ailleurs de certains des bâtiments qui se trouvaient là et qu'il modifia.

Une affinerie, une halle à martinets, deux halles à charbons, des chambres d'ouvriers et un logement de commis composaient cette forge. Le tout était enfermé par les eaux ou par des murs.

Ces bâtiments sont actuellement ruinés, à l'exception des logements récemment restaurés et transformés en habitations secondaires. Seuls, quelques pans de murs laissent encore deviner le tracé des anciens ateliers.

Les plans et dessins sont de l'auteur